

ORDONNANCES ÉDICTÉES PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le conseil de l'arrondissement du Sud-Ouest a édicté les ordonnances suivantes lors de sa séance du 30 juin 2014 :

Nom de l'événement	Lieu de réalisation	Dates
Bbq estivale avec le député Tyrone Benskin	Parc Saint-Gabriel	Le 6 juillet 2014, de 10 h 30 à 14 h 30
Théâtre la Roulotte	Parc Saint-Gabriel /Parc Campbell ouest/Parc sir-George-Étienne-Cartier	Le 9-22 juillet de 15 h à 21 h et le 12 août 2014 de 8 h 30 à 21 h
Cinéma sous les étoiles	Parc Saint-Gabriel	Les mardis 8-15-22-29 juillet et 5-12-19 août 2014 de 19 h à 00 h
Concert Campbell	Parc sir-George-Étienne-Cartier	Le 12 juillet 2014 de 10 h à 22 h
Cinéma en plein air	Parc Campbell ouest	Les 18-25 juillet et les 1-8-15-22 août 2014 de 16 h à 23 h
Sap Canada	Parc Angrignon sites 1-2	Le 25 juillet 2014 remis au 1er août 2014 en cas de pluie, de 7 h à 20 h
Eid prayer	Parc Vinet	Les 27-28-29 juillet 2014 entre 7 h et 11 h
Festival interculturel de Pointe-Saint-Charles	Parc Hibernia	Le 1er et 2 août de 10 h à 22 h
Compétition de crossfit (Delli Faine)	Rue Richmond entre William et Bassin	Le 3 août 2014, de 8 h à 18 h
Fête de Quartier (VECSP)	Parc Campbell ouest	Le 9 août 2014 remis au 10 août 2014 en cas de pluie, de 11 h 30 à 16 h
Festival de la Petite-Bourgogne	Parc Oscar-Peterson	Le 6 septembre 2014, de 11 h à 20 h
Randonnée de l'espoir de Cancer de l'ovaire Canada	Parc Angrignon sites 16-17-19	Le 7 septembre 2014 de 9 h à 16 h
Fête de Quartier (familles) de Saint-Henri	Parc sir-George-Étienne-Cartier	Le 13 septembre 2014 de 11 h à 16 h
Soirée wii (MSP)	Parc Campbell ouest	Les 15-29 juillet et 12 août 2014 de 19 h 30 à 22 h 30
Rentrer la tête haute 2014	Sur la rue Acorn entre de Courcelle et St-Rémi	Du 18 août 2014 à partir de 13 h jusqu'au 20 août 2014 à 20 h,
Événement de cuisine de rue « Les Survenants »	Chemin de la Côte-Saint-Paul à proximité du Complexe récréatif Gadbois	Le 30 août 2014 de 11 h à 23 h
Événement "L'affaire Petite-Bourgogne"	Parc Sainte-Cunégonde	Le jeudi 31 juillet 2014 de 13h à 23h

En vertu des règlements suivants :

- **Règlement sur le bruit** (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20);
- **Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public** (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8);
- **Règlement sur la circulation et le stationnement** (R.R.V.M., chapitre C-4.1 article 3, alinéa 8);
- **Règlement d'urbanisme pour l'installation de bannières** (01-280, chapitre IV, article 531);

Ces ordonnances sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Montréal, ce 3 juillet 2014.

Pascale Synnott, avocate
Secrétaire d'arrondissement

Informations : 514 872-3431